ÉNONCÉ COMPLÉMENTAIRE
À LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE
DU GOUVERNEMENT
2002-2003

AGIR

Plan d'action visant à soutenir l'emploi et l'activité économique : état de la situation

Québec

On prépare l'avenir

ÉNONCÉ COMPLÉMENTAIRE
À LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE
DU GOUVERNEMENT
2002-2003

AGIR

Plan d'action visant à soutenir l'emploi et l'activité économique : état de la situation

Finances Québec

On prépare l'avenir

Plan d'action visant à soutenir l'emploi et l'activité économique : État de la situation
ISBN 2-550-38979-4
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Date de parution : mars 2002
© Gouvernement du Québec, 2002

103-04523/

PLAN D'ACTION VISANT À SOUTENIR L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : ÉTAT DE LA SITUATION

Introduction **1**

Plan d'action visant à soutenir l'emploi et l'activité économique : état de la situation **2**

400 millions de dollars pour soutenir la consommation des ménages 2

Des mesures pour soutenir les PME et inciter le secteur privé à accélérer ses investissements 3

Un Plan d'accélération des investissements du secteur public totalisant 3 milliards de dollars 5

Approbation des projets 5

Réalisation des projets 7

Projets débutant avant le 1er juillet 2002 7

Amélioration des services aux citoyens **8**

Santé et Services sociaux 9

Éducation 10

Transports 11

Affaires municipales et Métropole 12

Société d'habitation du Québec 13

Recherche, Science et Technologie 14

Culture et Communications 14

Famille et Enfance 15

Technologies de l'information 15

Autres investissements 16

Sociétés d'État 17

Conclusion **19**

INTRODUCTION

Bien avant les événements dramatiques du 11 septembre dernier, les experts prévoyaient, pour 2001, un ralentissement de la croissance économique. Le 11 septembre, alors que certains signes montraient que le ralentissement aux États-Unis tirait à sa fin, les attentats terroristes à New-York et à Washington ont infligé un choc majeur à l'économie mondiale. Après ces événements, il y avait un réel danger que le ralentissement économique ne se transforme en récession.

Dans ce contexte, le gouvernement du Québec a choisi d'agir rapidement et d'utiliser tous les leviers à sa disposition pour assurer la sécurité des personnes, soutenir la confiance des consommateurs et stimuler l'emploi et la croissance, tout en améliorant les services aux citoyens.

Le 1er novembre dernier, la vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Mme Pauline Marois, déposait à l'Assemblée nationale le Budget 2002-2003 qui présentait le Plan d'action du gouvernement visant à soutenir l'emploi et l'activité économique.

Ce plan d'action en trois volets visait :

- le soutien à la consommation des ménages par l'injection rapide dans l'économie de 400 millions de dollars;
- des mesures de soutien aux PME et à l'investissement privé;
- un Plan d'accélération des investissements du secteur public de 3 milliards de dollars.

Ainsi, par une action efficace et bien planifiée, le gouvernement prévoyait accroître le produit intérieur brut du Québec de 0,7 %, afin d'atteindre, en 2002, une croissance de 1,7 %.

Ce document présente un état de la situation concernant la mise en œuvre des différents volets du Plan d'action visant à soutenir l'emploi et l'activité économique et, plus particulièrement, l'état d'avancement du Plan d'accélération des investissements publics totalisant 3 milliards de dollars.

PLAN D'ACTION VISANT À SOUTENIR L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : ÉTAT DE LA SITUATION

Le Plan d'action du gouvernement visant à soutenir l'emploi et l'activité économique déposé dans le cadre du Budget 2002-2003 comportait trois volets d'interventions :

- 400 millions de dollars pour soutenir la consommation des ménages;
- des mesures pour soutenir les PME et inciter le secteur privé à accélérer ses investissements;
- un Plan d'accélération des investissements du secteur public totalisant 3 milliards de dollars.

La mise en œuvre du plan d'action est bien amorcée.

400 millions de dollars pour soutenir la consommation des ménages

Dans un premier temps, le plan d'action visait à soutenir la consommation des ménages par une injection rapide dans l'économie de 400 millions de dollars dont la moitié avant la fin de l'année 2001.

Ainsi, le gouvernement a versé en décembre 2001 un supplément de 100 $ par adulte aux 2,5 millions de personnes qui reçoivent le crédit d'impôt pour la TVQ. Cette mesure a eu pour effet d'injecter, en décembre dernier, 250 millions de dollars dans l'économie. Elle aura sans doute contribué à la hausse des ventes au détail, observée en décembre.

De plus, les paramètres du régime d'imposition ont été indexés de 2,7 % le 1er janvier dernier plutôt que de 1,8 % comme il avait été prévu. Cette indexation additionnelle représente une réduction de l'impôt des particuliers de 77 millions de dollars pour l'année 2002.

Enfin, le gouvernement a également indexé, le 1er janvier dernier, de 2,7 % les prestations d'aide sociale ajoutant ainsi un montant de 75 millions de dollars, en 2002, pour les 360 000 ménages bénéficiant de la sécurité du revenu.

Ces mesures mises de l'avant, depuis décembre dernier, pour soutenir la consommation ont certainement contribué à la hausse de confiance des ménages. D'ailleurs, selon l'indice du Conference Board du Canada, la confiance des ménages au Québec a augmenté de près de 30 % depuis octobre 2001.

Des mesures pour soutenir les PME et inciter le secteur privé à accélérer ses investissements

Un autre volet du plan d'action avait pour but d'aider les entreprises à traverser cette période d'incertitude et de stimuler l'investissement privé.

En premier lieu, afin d'améliorer les liquidités des PME, le gouvernement a permis le report de six mois des paiements des acomptes provisionnels, pour le dernier trimestre de 2001. D'autre part, afin d'améliorer la compétitivité du régime fiscal des entreprises, le gouvernement a annoncé une réduction de la taxe sur le capital de plus de 50 % d'ici 2007. Cette réduction sera plus rapide pour les PME. Ainsi dès janvier 2003, 60 % de l'ensemble des entreprises ne paieront plus la taxe sur le capital, soit plus de 160 000 entreprises.

Enfin, certains programmes touchant la nouvelle économie ont été prolongés jusqu'en 2013 et la portée du soutien fiscal aux entreprises de commerce électronique étendue à un plus grand territoire.

Le plan d'action mis en œuvre en novembre dernier s'inspirait également d'une préoccupation régionale de développement économique. Ainsi, le congé fiscal de dix ans accordé aux PME manufacturières des régions ressources s'applique dorénavant à un plus grand nombre d'entreprises. D'autres assouplissements ont été introduit au chapitre du crédit d'impôt remboursable pour les activités de transformation dans les régions ressources et des crédits d'impôt concernant la Vallée de l'aluminium et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Par ailleurs, la grande majorité des mesures annoncées au niveau d'Investissement Québec sont déjà opérationnelles :

- La loi créant La Financière du Québec, une filiale d'Investissement Québec, a été adoptée, de sorte que cette nouvelle banque d'affaires des PME québécoises est maintenant en place.

- Le programme Déclic PME permet maintenant d'octroyer des prêts aux entreprises en démarrage.

- Le programme Garantie PME a été revu pour octroyer des prêts, en plus des garanties de prêts et pour mettre en place jusqu'au 31 mars 2003, une aide au fonds de roulement des entreprises éprouvant des difficultés temporaires.

- Quant aux programmes Garantie COOP et Garantie OBNL, les modifications devraient être mises en place incessamment, ce qui permettra à Investissement Québec d'intervenir auprès des coopératives et des organismes à but non lucratif sous forme de prêt de capitalisation ou de quasi-équité.

- Le programme FAIRE a été prolongé jusqu'au 31 mars 2005 et son enveloppe d'engagements a été bonifiée de 150 millions de dollars en 2001-2002 et de 200 millions de dollars en 2002-2003.

  L'admissibilité au programme a été élargi aux projets de moins de 5 millions de dollars ou créant un minimum de 50 emplois, et ce, jusqu'au 31 mars 2003. De plus, les modalités du programme ont été revues afin de permettre son arrimage à certaines mesures fiscales.

Les résultats obtenus à ce jour sont extrêmement positifs. À titre d'exemple, l'intervention d'Investissement Québec par le biais du programme FAIRE, ainsi que celle de la Société générale de financement du Québec ont permis d'entreprendre l'accélération de projets d'investissement, répartis sur l'ensemble du territoire du Québec.

Depuis le 1er novembre 2001, 30 projets ont reçu l'appui du gouvernement, pour des investissements privés de 2,5 milliards de dollars prévus au cours des trois prochaines années. Rappelons notamment les initiatives suivantes : la papetière de Kruger en Mauricie, l'usine de traitement de viande de Cargill en Montérégie, le centre d'appel d'ACI Telecentrics en Gaspésie et le projet Alouette sur la Côte-Nord.

À ce bilan s'ajoutent 27 autres projets actuellement à l'étude représentant 1,5 milliard de dollars d'investissements potentiels. À terme, ces 57 projets totalisant 4 milliards de dollars devraient permettre la création de plus de 9 000 emplois permanents.

Un Plan d'accélération des investissements du secteur public totalisant 3 milliards de dollars

Afin d'agir rapidement sur la conjoncture économique et d'améliorer les services aux citoyens, le gouvernement s'est donné un vaste programme d'accélération des investissements en matière de santé, d'éducation, de réfection de routes, de traitement des eaux, de construction de logements sociaux, d'infrastructures de recherche, d'équipements culturels, de centres de la petite enfance et d'autres services.

Les objectifs fixés sont ambitieux. En plus des dépenses en immobilisations déjà prévues pour les trois prochaines années, il prévoit :

- d'accélérer la réalisation de 3 milliards de dollars d'investissements publics, dont plus de 1,5 milliard de dollars de travaux, en 2002;

- de débuter pour plus de 1 milliard de dollars de travaux, avant juillet 2002.

Approbation des projets

Seulement quatre mois après l'annonce du Plan d'accélération des investissements publics, les travaux des ministères, organismes et sociétés d'État ont permis l'approbation de 1 225 projets qui généreront, principalement au cours des deux prochaines années, des investissements totalisant 2,2 milliards de dollars. Financés à même le Plan d'accélération des investissements publics (PAIP) pour 1,9 milliard de dollars et la participation de partenaires pour une somme de 283 millions de dollars, ces investissements permettront de créer 16 300 emplois directs liés à la réalisation des projets.

Le gouvernement est actuellement en mesure de confirmer 396 projets de construction, développement ou agrandissement pour 1,4 milliard de dollars, incluant les investissements des partenaires, et la création de quelque 10 100 emplois directs sur une période d'environ deux ans.

À ces résultats, il faut ajouter 663 autres projets de rénovation, réfection ou réaménagement pour 569 millions de dollars et 5 300 autres emplois directs. L'amélioration des services aux citoyens passe aussi par 166 projets d'achat d'équipements et autres investissements pour 212 millions de dollars et 900 emplois additionnels.

Par ailleurs, le travail se poursuit pour l'approbation de tous les projets jusqu'à concurrence des enveloppes allouées par secteur. Il reste donc pour plus de 1 milliard de dollars de projets à identifier.

TABLEAU 1
PROJETS APPROUVÉS PAR CATÉGORIE D'INVESTISSEMENTS – MARS 2002

Catégorie d'investissements	Nombre de projets [1]	Plan d'accélération des investissements publics (en M$)	Part des partenaires (en M$)	Investissements totaux (en M$)	Emplois directs [2]
Construction, développement et agrandissement	396	1 167	215	1 382	10 100
Rénovation, réfection et réaménagement	663	511	58	569	5 300
Équipements et autres	166	202	10	212	900
Total	**1 225**	**1 880**	**283**	**2 163**	**16 300**

(1) Les projets approuvés sont ceux qui ont obtenu les autorisations requises quant à leur réalisation.
(2) Il s'agit d'emplois directs créés sur la durée des projets et mesurés en termes d'année-personne. Plusieurs projets se réaliseront sur quelques années. À ces emplois directs s'ajouteront 9 000 emplois indirects pour un total de 25 300 emplois.

Réalisation des projets

Les projets en sont à différentes étapes de réalisation et cheminent rapidement vers le début des travaux de construction. Actuellement, on compte 203 projets à l'étape des études préliminaires, 329 projets à l'étape des plans et devis, 528 projets à l'étape des appels d'offres et 82 projets à l'étape de l'octroi de contrats. De plus, les travaux de construction sont en cours pour 83 projets.

TABLEAU 2
ÉTAT DE RÉALISATION DES PROJETS – MARS 2002

	Nombre de projets	Contribution financière PAIP (en M$)
Étapes préparatoires		
• Études préliminaires	203	561
• Plans et devis	329	529
• Appels d'offres	528	563
• Octroi de contrats	82	119
Travaux en cours	83	108
Total	**1 225**	**1 880**

Projets débutant avant le 1er juillet 2002

Sur la base des projets approuvés jusqu'à maintenant, les ministères, organismes et sociétés d'État confirment déjà qu'il y aura pour plus de 1 milliard de dollars de travaux qui débuteront avant le 1er juillet 2002, soit 866 projets.

Plusieurs autres projets seront approuvés au cours des prochaines semaines. En conséquence, l'objectif fixé au dernier Discours sur le budget, de débuter des travaux pour plus de 1 milliard de dollars avant juillet, sera vraisemblablement surpassé.

AMÉLIORATION DES SERVICES AUX CITOYENS

Le plan d'action mis en œuvre donne déjà des résultats concrets dans les différents domaines d'intervention visés par le Plan d'accélération des investissements publics. Les enveloppes d'investissements des ministères de la Santé et des Services sociaux, des Transports, de la Famille et de l'Enfance, de la Recherche, de la Science et de la Technologie ont en grande partie déjà été affectées à des travaux spécifiques. Dans le cas des sociétés d'État et du secteur des technologies de l'information, tous les projets ont été retenus. Les projets dans chacun des secteurs visés par le Plan d'accélération des investissements publics contribueront de différentes façons à améliorer les services aux citoyens.

TABLEAU 3
ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
RÉSULTATS PAR SECTEUR – MARS 2002

	Enveloppe par secteur	Projets approuvés	
Secteurs visés	**(en M$)**	**Nombre**	**(en M$)**
Santé et Services sociaux	500	310	371
Éducation	400	84	179
Transports	400	411	400
Affaires municipales et Métropole[1]	350	75	104
Société d'habitation du Québec	457	60	52
Recherche, Science et Technologie	100	13	68
Culture et Communications	100	138	50
Famille et Enfance	50	78	42
Technologies de l'information	100	4	100
Autres investissements	—	8	14
Sociétés d'État	500	44	500
Total	**2 957**	**1 225**	**1 880**

(1) Incluant 10 millions de dollars pour la voirie locale.

Santé et Services sociaux

Les 500 millions de dollars d'investissements prévus dans le secteur de la santé auront des retombées sur l'offre de services aux citoyens. Jusqu'à maintenant, le ministère de la Santé et des Services sociaux a retenu 310 projets qui regroupent 1 153 interventions dans plus de 300 établissements du réseau de la santé et des services sociaux. La réalisation de ces projets permettra des investissements de 371 millions de dollars.

Ces interventions permettront notamment :

- D'accroître l'accessibilité aux services d'urgence et de santé comme en témoignent les projets suivants :
  - la construction d'un premier centre de services ambulatoires pour l'Est de Montréal à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont;
  - l'agrandissement et le réaménagement des urgences au Centre hospitalier de Lac-Mégantic et à celui de Val-d'Or;
  - le réaménagement du Centre hospitalier de Charlevoix afin notamment de compléter le virage ambulatoire.
- D'améliorer les conditions de vie quotidienne dans les établissements et la sécurité des personnes qui sont hébergées, particulièrement les personnes âgées, par l'entremise de projets comme :
  - la construction du Foyer Saint-François à Chicoutimi, qui permettra l'ajout de 20 lits;
  - l'agrandissement et la rénovation du CHSLD-CLSC Bordeaux-Cartierville (Hôpital Saint-Joseph-de-la-Providence) à Montréal et du Centre d'accueil Brassard à Saint-Michel-des-Saints;
  - le réaménagement de Villa Prévost à Sainte-Claire.
- De moderniser et d'accroître l'accès aux équipements spécialisés, notamment par :
  - l'ajout de deux salles de traitement en radio-oncologie au Centre hospitalier régional de Rimouski, qui permettra de réduire les listes d'attente en plus de minimiser le transfert de patients vers l'extérieur de la région;

— l'aménagement d'une unité ultra-moderne pour les grands brûlés au Pavillon Enfant-Jésus à Québec, qui entraînera des effets bénéfiques sur la qualité et l'accessibilité aux soins.

- D'améliorer le bien-être des patients, de réduire les accidents de travail, en plus de faciliter le travail du personnel dans 59 centres hospitaliers, 53 centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) et 50 CLSC par la modernisation et l'informatisation des petits et moyens laboratoires ou l'achat d'équipements, tels des lève-patients sur rail, des lits électriques, des bains thérapeutiques et des équipements de maintien à domicile.

Éducation

En ce qui a trait à l'éducation, l'enveloppe d'investissements de 400 millions de dollars est destinée à des projets favorisant une accessibilité accrue à l'enseignement et permettant d'améliorer la qualité des lieux et des équipements. Jusqu'à présent 84 projets ont été retenus représentant des investissements de 179 millions de dollars.

- En ce qui concerne l'enseignement primaire et secondaire et la formation professionnelle, 56 projets de construction, d'aménagement de locaux et d'ajout d'équipements seront réalisés, dont :

  — le réaménagement ou l'agrandissement de 100 classes incluant des locaux spécialisés (laboratoires, bibliothèques et informatique), et ce, dans 23 commissions scolaires;

  — la construction de 7 gymnases (Rimouski, Clermont, Québec, Trois-Rivières, Lac-à-la-tortue, Saint-André-Avellin et Bonaventure);

  — l'ajout de quelque 900 places dans 18 centres de formation professionnelle, notamment ceux de Morillac, Lac-Abitibi, Dalbé-Viau, La Croisée, l'École des métiers du meuble et celui Des Patriotes facilitant ainsi l'implantation de nouveaux programmes d'études dans les secteurs d'avenir.

- Dans le réseau collégial, les investissements contribueront au réaménagement des bâtiments, à l'achat d'équipements et à la mise à niveau de laboratoires techniques. Jusqu'à maintenant, 14 projets de construction ou de rénovation ont été retenus, notamment :

— l'agrandissement de la bibliothèque du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu;

— des rénovations majeures aux instituts de technologie agricole de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière;

— un important investissement au Cégep régional de Lanaudière à Joliette, en technologie de transformation des aliments.

❒ Quatre projets du réseau universitaire permettront l'ajout de 1 750 places dans les secteurs de pointe. Ces investissements ont pour but de répondre aux besoins en main-d'œuvre du secteur des technologies de l'information, dont le génie logiciel, le génie informatique et la micro-électronique, ainsi que du secteur pharmaceutique :

— la construction d'un nouveau pavillon d'enseignement et de recherche à l'Université McGill et d'un autre à l'École de technologie supérieure;

— la construction d'un nouveau pavillon dédié à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal;

— la création d'un Institut de recherche dans le domaine de l'immunovirologie et du cancer à l'Université de Montréal.

À ces projets majeurs s'ajouteront des investissements en rénovation dans presque toutes les universités québécoises.

Transports

Au Budget 2002-2003, le gouvernement annonçait des investissements de 1,4 milliard de dollars sur le réseau routier au cours de la prochaine année. De ce montant, une somme de 400 millions de dollars provenant du Plan d'accélération des investissements publics a permis au ministère des Transports de retenir 411 projets. Ces projets touchent 316 municipalités et visent l'amélioration et le développement du réseau routier ainsi que la conservation des chaussées et des structures par :

❒ la réfection de près de 2 400 kilomètres de chaussées, représentant 8 % du réseau routier québécois;

❒ l'amélioration de 68 structures, telles que les ponts et viaducs;

- la réalisation des travaux dans toutes les régions du Québec qui toucheront l'ensemble des routes de desserte. À titre d'exemple, des travaux seront réalisés sur les routes 110, 132, 137, 138, 155, 169, 173, 175, 201, 220, 323 ainsi que sur les autoroutes 10, 15, 20, 30, 40, 55 et 640;

- la réalisation de travaux majeurs dans les municipalités de La Prairie, Saint-François-Xavier-de-Brompton, Saint-Nicolas, Alma, Coteau-du-Lac, Mont-Tremblant, Cloridorme, Saint-Fabien, Baie-Comeau, Grondines, Cap-Santé, Repentigny, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Saint-Célestin et Gatineau.

Ces améliorations assureront une plus grande sécurité sur nos routes.

Affaires municipales et Métropole

L'enveloppe de 350 millions de dollars des Affaires municipales et de la Métropole ira à la concrétisation de projets de réfection des réseaux d'aqueducs et d'égouts et d'assainissement des eaux, au développement économique, à la revitalisation des milieux urbains et villageois, à l'acquisition ou la rénovation d'immeubles à vocation collective de même qu'au développement d'un réseau d'aires protégées. Jusqu'à maintenant, 75 projets ont été retenus représentant une somme de 104 millions de dollars. Ces investissements permettront de réaliser notamment :

- d'importants travaux de rénovation du réseau d'aqueducs et d'égouts dans plusieurs municipalités, notamment à Saint-Charles-Borromée, Lanoraie, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Esprit et Sayabec;

- des travaux d'aménagement et de mise en valeur de la rivière Saint-Charles à Québec (phase 1);

- la construction d'une usine d'épuration à Saint-Denis-sur-Richelieu, pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Richelieu et permettre un meilleur traitement des rejets industriels;

- l'agrandissement du Marché Jean-Talon à Montréal;

- la réfection du Centre Georges-Vézina à Chicoutimi;

- la construction d'une patinoire intérieure au stade de la Cité des jeunes à Rivière-du-Loup.

Société d'habitation du Québec

Le Plan d'accélération des investissements publics prévoit une enveloppe de 457 millions de dollars pour la construction ou la rénovation de 34 000 logements sur une période de cinq ans[1]. À terme, ces initiatives permettront l'ajout de 13 000 logements et la rénovation de 21 000 logements. Les nouveaux logements disponibles viendront atténuer un resserrement sensible du marché locatif marqué par de faibles taux d'inoccupation.

Jusqu'à présent, 60 projets ont été retenus donnant lieu à plus de 800 interventions pour un investissement de 52 millions de dollars. Ces investissements permettront la construction ou la rénovation de 6 200 unités de logement en 2002.

- La bonification et l'élargissement à l'ensemble des municipalités du Programme de revitalisation des vieux quartiers, qui devient Rénovation Québec, a permis à ce jour d'identifier des projets de rénovation de 5 000 logements dans les municipalités de Chicoutimi, Gatineau, Granby, Joliette, Lachute, Longueuil, Montréal, Québec, Saint-Jérôme, Salaberry-de-Valleyfield, Sept-Îles, Shawinigan et Sherbrooke.

- Dans le cadre de la reconduction du programme AccèsLogis destiné aux ménages à faible revenu, la Société d'habitation du Québec prévoit la réalisation de plus de 1 200 unités de logement en 2002, dont plus de 700[2] seront disponibles avant juillet prochain.

Par ailleurs, la mise en œuvre du nouveau programme Logement abordable Québec entraînera la réalisation de 1 500 unités de logements au cours des douze prochains mois.

(1) Le programme RénoVillage permettra également la rénovation de 6 000 logements portant ainsi le nombre à 40 000.

(2) En tenant compte de la programmation de l'année dernière, ce sont plus de 1 000 logements qui seront disponibles avant juillet prochain.

Recherche, Science et Technologie

Avec l'enveloppe de 100 millions de dollars qui lui a été allouée, le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie a jusqu'à maintenant retenu 13 projets pour 68 millions de dollars. Ces investissements permettront :

- D'accélérer les développements dans les domaines de l'optique-photonique, des mines et de la recherche en santé par l'entremise des projets suivants :
  - — l'expansion de l'Institut national d'optique;
  - — l'agrandissement de l'Institut de recherches cliniques de Montréal;
  - — le regroupement des expertises du Consortium de recherche minérale.
- De favoriser l'émergence de projets dans de nouveaux secteurs permettant d'améliorer la compétitivité du Québec, tel que le développement de l'énergie éolienne en Gaspésie par la réalisation d'un banc d'essai de 3 éoliennes.
- De contribuer à l'éclosion de découvertes importantes pour la société québécoise, notamment par la mise en place d'un programme de développement scientifique au Centre de recherche clinique et évaluative en oncologie à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Culture et Communications

Avec l'enveloppe de 100 millions de dollars dont il dispose, le ministère de la Culture et des Communications a jusqu'à présent retenu 138 projets pour un investissement de 50 millions de dollars. Ces investissements permettront d'améliorer l'accès du public à la culture, ainsi que la qualité de sa relation avec les œuvres et les artistes. Ces projets comprennent notamment :

- La construction, l'agrandissement ou la rénovation de 17 bibliothèques. Ces travaux permettront d'offrir des services de qualité à plus de 100 000 personnes. De plus, les travaux effectués dans quatre centres régionaux de services aux bibliothèques publiques amélioreront les services rendus à plus de 600 000 personnes dans diverses régions du Québec.

- La construction, l'agrandissement ou la rénovation de 10 salles de spectacles et salles de diffusion permettra l'ajout de 1 200 sièges et la modernisation de 5 000 autres places.

- L'enrichissement des collections des bibliothèques favorisera la fréquentation des bibliothèques et le développement des habitudes de lecture.

- Le renouvellement des expositions permanentes de 12 institutions muséales réparties dans 11 régions du Québec permettra de fidéliser le public, tout en augmentant la fréquentation. Ces expositions constituent la source fondamentale de l'attrait des musées, contribuant ainsi au développement touristique et à l'économie régionale.

- Enfin, 59 projets visent la restauration de bâtiments religieux et la rénovation du patrimoine bâti. Cela favorisera la conservation des repères historiques et des lieux d'expression des premiers créateurs et artistes du Québec.

Famille et Enfance

Les investissements prévus de 50 millions de dollars par le ministère de la Famille et de l'Enfance auront des impacts tangibles pour les familles : 5 000 places en service de garde seront ajoutées au cours des deux prochaines années aux engagements prévus au plan de développement du ministère déjà mis en œuvre.

Jusqu'à maintenant, 78 projets de construction ou d'agrandissement de centres de la petite enfance ont été retenus pour des investissements de 42 millions de dollars. Ces projets permettront l'ajout de 4 000 places additionnelles en service de garde.

Technologies de l'information

En ce qui concerne les technologies de l'information, une enveloppe de 100 millions de dollars a été allouée pour les projets suivants :

- Un projet de l'Inspecteur général des institutions financières, consistant à moderniser le registre des entreprises du Québec, permettra notamment aux citoyens d'avoir un meilleur accès à tous les produits et services offerts par cet organisme.

- Un système intégré d'information de justice sera réalisé par le ministère de la Justice et permettra l'échange électronique d'informations fiables entre tous les acteurs de l'administration de la justice, en matière criminelle et pénale, civile et jeunesse, sur l'ensemble du territoire québécois.

- Deux projets sous la responsabilité du ministère du Revenu qui visent la refonte des systèmes de traitement des déclarations des sociétés et des particuliers afin d'améliorer leur efficacité notamment au niveau de la fiabilité et de la disponibilité de l'information, ainsi que des mécanismes assurant sa protection. La réalisation de ces projets va notamment permettre de répondre aux requêtes des contribuables selon les délais prescrits et de veiller à ce que chacun puisse être informé rapidement de l'état de son dossier ainsi que des aspects légaux de l'impôt.

Pour deux d'entre eux, soit la modernisation du registre des entreprises et la refonte du système de l'impôt des sociétés, les ministères responsables procéderont sous peu aux appels d'offres pour développer et mettre en place les systèmes d'information s'y rattachant. Quant aux deux autres projets, ils sont pour l'instant à l'étape de l'élaboration des plans.

Autres investissements

Un montant global de 14 millions de dollars a été accordé à la Commission de la Capitale nationale ainsi qu'au ministère des Ressources naturelles pour la réalisation de huit projets d'investissement.

La Commission de la Capitale nationale du Québec verra à mettre en œuvre rapidement divers projets visant principalement à aménager des sites patrimoniaux de la Capitale nationale. Tous ces projets seront complétés avant la fin de 2002. Outre l'effet de levier généré par les investissements de la Commission, les travaux visés permettront, entre autres, de mettre en valeur des places et lieux publics, de procéder à la réfection de la cour du Séminaire et d'aménager la Place du 400^{e} anniversaire de la Ville de Québec.

Par ailleurs, le ministère des Ressources naturelles participera financièrement au projet de desserte en gaz naturel des municipalités de la région de Lotbinière. Ce projet, approuvé par la Régie de l'énergie, est très attendu par les industriels et les intervenants de cette région. Sa réalisation contribuera au développement économique régional, notamment par l'amélioration de la compétitivité de plusieurs industries de la région. De plus, l'utilisation du gaz naturel favorisera la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Sociétés d'État

Lors du Discours sur le budget 2002-2003, les sociétés d'État se sont engagées à devancer des investissements publics pour une valeur de 500 millions de dollars. Ce sont 44 projets d'investissement liés à la construction, la rénovation et à l'achat d'équipements qui sont devancés par les sociétés d'État dans tous les secteurs de l'activité économique et l'ensemble des régions du Québec. Ces projets comprennent notamment :

- Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) :
  - la consolidation et l'amélioration des établissements de la SEPAQ;
  - la création des parcs nationaux de Plaisances et d'Anticosti;
  - la construction de 45 chalets dans les réserves fauniques et les centres récréotouristiques;
  - la poursuite du plan de mise en valeur de la Station écotouristique de Duchesnay.
- Société immobilière du Québec (SIQ) :
  - la construction du complexe de l'Îlot Balmoral regroupant la salle de l'Orchestre symphonique de Montréal, le Conservatoire de musique et d'art dramatique ainsi qu'un centre administratif gouvernemental;
  - la relocalisation de la Cour d'appel du Québec dans l'édifice Ernest-Cormier, qui sera restauré;
  - l'agrandissement du laboratoire de santé publique à Sainte-Anne-de-Bellevue;

— la réfection majeure et le réaménagement du Palais de justice de Sept-Îles;

— la construction de la réserve muséale et la réfection majeure du stationnement d'Youville à Québec.

- Société des alcools du Québec (SAQ) :

  — la construction d'une usine d'embouteillage pour la Maison des Futailles;

  — la relocalisation du centre de distribution spécialisé de Montréal;

  — la construction d'un centre de distribution à Montréal;

  — l'agrandissement et la construction de succursales.

- Loto-Québec :

  — la construction d'un terrain de stationnement de 2 000 places près du casino de Hull;

  — l'agrandissement du terrain de golf du Manoir Richelieu.

- Hydro-Québec :

  — la réalisation de travaux concernant le projet de la centrale Eastmain 1.

CONCLUSION

Les résultats présentés indiquent que le Plan d'action visant à soutenir l'emploi et l'activité économique, mis en œuvre rapidement par le gouvernement, se réalise conformément aux objectifs fixés au Budget 2002-2003.

Ainsi, l'injection rapide dans l'économie de 400 millions de dollars afin de soutenir la consommation, a contribué à la hausse de la confiance des ménages observée depuis le mois d'octobre dernier. À ces résultats s'ajoutent des investissements de 2,5 milliards de dollars du secteur privé ayant reçu l'appui du gouvernement, soit 30 projets déjà autorisés devant se réaliser au cours des trois prochaines années.

À ce jour, 1 225 projets ont été approuvés dans le cadre du Plan d'accélération des investissements publics. Ces projets devraient générer, principalement au cours des deux prochaines années, la création de 16 300 emplois directs et près de 2,2 milliards de dollars d'investissements. D'ores et déjà, le gouvernement est en mesure de confirmer que plus de 1 milliard de dollars de travaux auront débuté avant juillet 2002.

Ces actions, en plus d'améliorer sensiblement les services aux citoyens, vont évidemment soutenir la relance. Plusieurs indicateurs conjoncturels nous permettent aujourd'hui d'être plus optimistes qu'à l'automne pour le Québec. La croissance économique devrait s'accélérer au cours de l'année qui vient. Les ventes au détail sont en hausse. Les mises en chantier atteignent des niveaux très élevés et, grâce à l'intervention du gouvernement, les intentions d'investissement pour 2002 progressent plus rapidement au Québec que dans le reste du Canada.

Finances
Québec